



CHARTRES
**RENOV'
HABITAT**
Un service gratuit
de Chartres métropole



Animation proposée par Chartres métropole
dans le cadre de sa mission
de rénovation énergétique de l'habitat

Balade thermographique

MAINVILLIERS

JEUDI 19 DÉCEMBRE À 18 H 30
RENDEZ-VOUS À LA MAIRIE DE MAINVILLIERS,
SALLE D'HONNEUR
GRATUIT ET OUVERT À TOUS
INSCRIPTION OBLIGATOIRE



- Mon logement est-il bien isolé ? • Quelles sont les aides disponibles ?
- Comment faire des économies ? La balade sera suivie d'une conférence pour répondre à toutes ces questions. **Venez vous renseigner !**

Renseignements :

Mairie de Mainvilliers
02 37 18 56 80
mairie@ville-mainvilliers.fr



Une balade thermographique, qu'est-ce que c'est ?

Organisées par Chartres métropole et l'Espace Conseil France Rénov', les balades thermographiques sont des animations gratuites proposées dans plusieurs communes de l'agglomération chartraine.

Pendant une heure, parcourez les rues de la commune accompagné par un conseiller de Chartres Rénov' Habitat, équipé d'une caméra thermique. Au cours de la balade, vous relèverez ensemble, en temps réel, les défauts d'isolation de différentes habitations. La soirée se poursuivra par une conférence sur « la rénovation énergétique de l'habitat » : solutions adaptées aux typologies de construction, possibilité de travaux, aides financières existantes... Une présentation complète à l'issue de laquelle, le conseiller répondra à vos questions.

Comment participer ?

Cette animation est gratuite, ouverte à tous. Pour participer, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de le transmettre à la mairie avant le 12 décembre.

Date et lieu de rendez-vous :

Jeudi 19 décembre à 18 h 30
Devant la mairie
salle d'honneur - 28300 Mainvilliers

Vous souhaitez qu'un cliché thermographique de façade de votre maison soit effectué lors de la balade, cochez la case correspondante sur le bulletin d'inscription. 6 logements maximum seront sélectionnés. Le cliché pourra ensuite être fourni sur rendez-vous auprès de Chartres Rénov' Habitat à l'hôtel d'Agglomération de Chartres métropole : 02 37 23 40 00.

À noter : En cas de mauvaises conditions météorologiques, la balade est susceptible d'être annulée, mais la conférence sera maintenue.



Nom..... Prénom.....

Tél.....

Adresse.....

E-mail.....

Je souhaite qu'un cliché thermographique de mon habitation soit effectué lors de la balade.
à noter : 6 logements maximum seront sélectionnés le long du parcours.

Bulletin à remplir et à renvoyer avant le 12 décembre.

✘ par courrier ou directement
à la mairie de Mainvilliers
Salle d'honneur
28300 Mainvilliers
02 37 18 56 80

✘ par mail :
mairie@ville-mainvilliers.fr